

Quel tableau de bord pour l'innovation ?

Les statistiques actuelles permettent de mesurer l'effort de recherche et de développement par ses coûts, non par ses résultats. On ne dispose pas d'une description cohérente des liens réels entre le progrès scientifique et le développement économique, ni, a fortiori, d'outils utilisables en politique industrielle.

Les besoins

C'est là le point de départ des réflexions du groupe de travail présidé par le Pr Piatier et chargé, au sein du Conseil National de la Statistique, d'étudier les améliorations souhaitables de l'information sur la technologie et l'innovation.

Le bilan des données existantes fait apparaître l'urgence de ces améliorations. L'innovation joue en effet un rôle crucial : les résultats de la recherche ne sont observables que s'il existe des données sur elle; c'est à travers elle que les progrès scientifiques prennent une réalité industrielle et une dimension économique.

1] en est de même des brevets d'invention : les statistiques permettent de les dénombrer, non d'évaluer leur importance pratique, qui est très variable et ne peut se mesurer que par les produits nouveaux qui en résultent.

En outre, l'idée même, assez répandue naguère, que l'innovation serait le produit direct, naturel et exclusif de la recherche scientifique est de plus en plus discutée. Certes il existe des innovations industrielles majeures, issues en ligne directe des résultats scientifiques, voulues en tant que telles et conformes aux plans prévus. Mais il existe aussi beaucoup d'innovations réussies qui ne doivent que fort peu de chose au progrès scientifique, et qui résultent de l'ingéniosité technique des praticiens ou de l'aptitude des commerciaux à déceler des besoins nouveaux.

D'autre part, l'innovation est aléatoire. Son financement, quelle qu'en soit la procédure, suppose l'acceptation d'un risque. Ce risque devrait être calculé comme il l'est dans les assurances : les actuaires utilisent depuis longtemps des tables, tirées des statistiques d'état civil, donnant l'espérance de vie de leurs clients. Il faudrait des données analogues sur les risques d'échec, les délais d'industrialisation et de commercialisation, les taux de profit, etc. selon le secteur, la nature des produits, la taille de l'entreprise, les sources de l'innovation, etc.

Enfin il n'existe que des informations parcellaires et disjointes sur les produits ou matériels les plus récents, ou des statistiques très approximatives sur les industries dites « de pointe », productrices en réalité à la fois de produits nouveaux et anciens. L'innovation se traduit par le lancement en ordre dispersé d'un grand nombre de produits qui n'apparaissent dans les nomenclatures utilisées en statistique industrielle qu'après un développement suffisant, lorsqu'ils ne sont plus des innovations.

Les actions possibles

Le rôle du groupe de travail n'est évidemment pas de résoudre les problèmes, théoriques et pratiques, ainsi rencontrés, mais seulement de proposer quelques actions prioritaires et des orientations à plus long terme.

En premier lieu, il paraît souhaitable de mobiliser les données existantes.

Les brevets, même s'ils ne sont pas un point de passage obligé entre le savoir et le savoir-faire, peuvent fournir des indicateurs précoces de l'évolution industrielle. Leur rôle juridique donne en principe à l'information de base une précision qui devrait en faire un matériau de choix. Leur classification a le double mérite d'être internationale et d'être très détaillée : mais elle a l'inconvénient de n'être jusqu'ici raccordée à aucune nomenclature de produits ni d'activités. La construction de tables de correspondance permettra de mettre en parallèle les dépôts de brevets et les statistiques industrielles. De plus, la classification des brevets contient les bases d'une nomenclature des techniques, qu'il faudra également établir.

La référence commune, en cours de généralisation, au numéro d'activité principale exercée par les entreprises permet une présentation homogène, par secteurs, des statistiques, d'origine bancaire, sur les échanges technologiques. Il peut en être de même des statistiques sur les aides à l'innovation gérées par l'ANVAR.

Des enquêtes pilotes ont déjà été lancées pour mieux cerner et étudier l'ensemble trop mal connu des entreprises « innovantes », ensemble qui débordé celui des entreprises qui font de la recherche et celui des entreprises bénéficiant d'aides à l'innovation. Des indicateurs spécifiques de la « conjoncture de l'innovation » pourraient également être expérimentés et suivis par branche. La collecte de multiples données de « cadrage », que rend nécessaire la diversité des formes, sources et voies de l'innovation, pourra conduire à utiliser les moyens modernes d'analyse statistique, pour autant que la qualité de la collecte n'affecte pas trop la pertinence des résultats.

Mais l'approche classique par enquête auprès des entreprises ne peut suffire pour étudier l'innovation, processus dont les traces sont avant tout des produits nouveaux. Dans ce domaine, les instruments statistiques font défaut : il n'existe aucun répertoire de produits dont la tenue à jour assurerait la collecte des données. La seule source utilisable est l'information industrielle et commerciale. Son exploitation à des fins statistiques pose des problèmes nouveaux de méthode qui devront être résolus.

L'économie de l'innovation, qu'il s'agisse d'étude de marchés, d'analyse de filières, de prévision technologique, est inséparable de la prise en compte explicite des performances des produits, c'est-à-dire d'une approche micro-économique, inaccessible au statisticien. La question est alors de savoir comment améliorer la collaboration entre celui-ci et l'économiste industriel.

D'autre part, les trois phases que constituent la recherche du savoir, la genèse des inventions, le développement des innovations sont liées par des flux d'information. Mais comment décrire, analyser, évaluer ces flux, où se rencontrent l'information scientifique et technique, l'information industrielle et commerciale et l'information économique et sociale?

Ce sont là des défis à long terme. Leur enjeu est l'avantage que constituerait, dans la compétition internationale, un outil permettant, à travers une bonne connaissance de l'innovation, d'observer, analyser, prévoir et orienter le développement.

Henri Duprat
Administrateur de l'I.N.S.E.E.

Fermer cette fenêtre pour revenir au Sommaire